MISE EN RELATION DU REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

BREVET PROFESSIONNEL ESTHETIQUE/COSMETIQUE - PARFUMERIE

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

COMPETENCE GLOBALE

Le (la) titulaire du BP Esthétique/cosmétique-parfumerie est un(e) professionnel (le) hautement qualifié(e).

Il (elle) est compétent(e) en soins esthétiques du visage et du corps et en maquillage. Il (elle) conseille, vend des prestations de service, des produits cosmétiques et des produits de parfumerie.

Il (elle) assure l'animation de pôles de vente et gère des unités de prestations de services ou de vente de produits cosmétiques et de parfumerie (institut, centre de beauté, parfumerie ...).

Il (elle) participe à la formation des personnels et peut assurer la gestion administrative et financière de l'entreprise.

FONCTIONS

CAPACITES ET COMPETENCES TERMINALES

FUNCTIONS	CAPACITES ET COMPETENCES TERMINALES	
	-	
ACCUEIL ET SUIVI DE LA CLIENTELE	C1 S'INFORMER COMMUNIQUER	C 11 - Rechercher, sélectionner et traiter les informations C 12 - Transmettre des informations C 13 - Accueillir le (la) client(e) et assurer son suivi au cours de la prestation C 14 - Identifier les besoins du (de la) client(e)
REALISATION DE TECHNIQUES ESTHETIQUES, DE MAQUILLAGE	C2 ORGANISER GERER	C 21 - Gérer les produits et les équipements C 22 - Planifier les activités C 23 - Animer et encadrer le personnel
CONSEIL, VENTE, PROMOTION DE SOINS ESTHETIQUES, DE PRODUITS COSMETIQUES		C24 - Assurer le suivi de la clientèle C25 - Participer à la gestion de l'entreprise C31 - Conseiller et vendre les services et les
ANIMATION ET GESTION DE	C3 CONCEVOIR METTRE EN ŒUVRE	produits C32 - Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques C33 - Concevoir et réaliser des maquillages
PERSONNEL GESTION TECHNIQUE,		C34 - Mettre en place et animer des actions de promotion de produits cosmétiques, de produits de parfumerie, de soins esthétiques
ADMINISTRATIVE, FINANCIERE	C4 CONTROLER EVALUER	C41 - Apprécier le résultat d'un protocole, d'une technique de soins esthétiques C42 - Evaluer la satisfaction de la clientèle C43 - Evaluer le travail du personnel C44 - Mesurer l'impact d'une action de promotion, de formation